

## Effectuez toutes vos démarches en ligne 24h/24 et 7j/7

- Pour toutes vos demandes d'informations :
  - > 250 fiches pratiques
  - Questions au greffe
  - Suivi d'état d'avancement d'une formalité
- Pour toutes vos demandes de :
  - **≻** Kbis
  - > Statuts et actes de sociétés
  - Comptes annuels
  - > Etats d'endettement
  - Copie de jugements
- Pour prendre date en référés

## ⇒ www.greffe-tc-paris.fr

- Serveur vocal ouvert 24h/24 et 7j/7
- Conseiller du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

⇒ **0 891 01 75 75** (0,30€ TTC la minute)

- Pour vos formalités :
  - > Immatriculations
  - Modifications
  - Radiations
  - Dépôt d'actes ou de comptes annuels

## ⇒ www.infogreffe.fr

- Pour les avocats :
  - > Placer une assignation au fond ou en référé
  - > Demander un renvoi
  - > Echanger des conclusions

## ⇒www.rpva.fr

- Pour saisir le tribunal :
  - > Assignations
  - Requêtes en injonction de payer, au président ou au juge commissaire
  - Demandes d'ouverture de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaires

⇒ www.tribunaldigital.fr